Code formation

27AICA

1 JOUR/7 h

8h45 - 17h30

Présentielle

Paris intra muros

Adhérents IFACI :
805 € HT
Non adhérents :
960 € HT

Déjeûner(s) inclus

CPE 1

12

ref. Information Technology-Intermediate

IFACI
IIA France

SI, DATA ET IA | **INTELLIGENCE ARTIFICIELLE**

NOUVEAU !

EU AI Act: identifier les points de contrôles clés majeurs à auditer

L'EU AI Act introduit de nouvelles exigences de gouvernance, de maîtrise des risques et de contrôle des systèmes d'intelligence artificielle. Cette formation apporte aux auditeurs internes les clés pour comprendre le règlement, identifier les principaux objets auditables et évaluer l'efficacité des dispositifs de conformité mis en œuvre par leur organisation.

Participants

Auditeurs internes
Auditeurs IT
Responsables et managers de l'audit interne
Professionnels de la maîtrise des risques souhaitant réaliser ou contribuer à des missions d'audit sur les systèmes d'IA

Prérequis

Une connaissance générale des missions d'audit interne est recommandée. Aucune connaissance préalable de l'intelligence artificielle ou de l'EU AI Act n'est nécessaire.

Objectifs pédagogiques

- **Rappel** des principaux concepts de l'intelligence artificielle, son cycle de vie et les risques associés.
- **Comprendre** les objectifs, le périmètre et les principales exigences de l'EU AI Act.
- **Évaluer** la conception d'un programme de conformité à l'EU AI Act.
- **Identifier** les principaux points de contrôle, les preuves attendues et les défaillances les plus fréquentes lors d'un audit de conformité.

Contenu

- Comprendre les fondamentaux de l'intelligence artificielle
- Les principales familles d'IA et leurs cas d'usage
- Les risques spécifiques associés aux systèmes d'IA
- Le cycle de vie d'un système d'IA et les principaux objets auditables
- Comprendre les enjeux de l'EU AI Act
- Les objectifs et principes du règlement
- Les acteurs et systèmes concernés
- Les principales obligations et le calendrier d'application
- Auditer un programme de conformité à l'EU AI Act
- Identifier les principaux points de contrôle de l'EU AI Act
- Les exigences clés du règlement traduites en objets auditables
- Les contrôles attendus, les preuves à collecter et les principales défaillances observées
- Les questions d'audit permettant d'évaluer la conformité des systèmes d'IA

Moyens pédagogiques

Visuels de présentation - activités pratiques - Alternance d'apports théoriques, mises en pratique et retours d'expérience, ressources complémentaires

Modalités d'évaluation des acquis

Progression des apprentissages et évaluation des acquis des participants réalisés par le formateur tout au long de la formation : temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînements, quiz. Une évaluation de la satisfaction de chaque stagiaire est réalisée en ligne. Cette évaluation est complétée par l'appréciation du formateur à l'issue de chaque session.

Intervenant

Formation conçue et animée par Alice BOISSON, experte de la GRC dans le secteur du digital. Certifications: DPO (CNIL), experte protection des données personnelles (CIPP/E, CIPM), experte gouvernance de l'IA (AIGP) et ISO 27001 Lead Auditor.
Dirigeante d'un cabinet spécialiste des risques data (conformité RGPD, EU AI Act, sécurité). Également certificatrice IFACI (normes professionnelles de l'audit) et certifiée CIA.